

Rapport trimestriel

Troisième trimestre 2018

Message de la présidente du Conseil d'administration et du président-directeur général

Troisième trimestre

Au troisième trimestre de 2018, le **bénéfice net** d'Hydro-Québec s'est établi à 309 M\$, soit 21 M\$ de plus que les 288 M\$ enregistrés à la période correspondante de 2017. Cette hausse est en partie attribuable à une croissance de la demande d'électricité au Québec dans le secteur résidentiel ainsi que dans le secteur commercial, institutionnel et petits industriels. Plusieurs facteurs sous-tendent cette croissance, dont la vigueur de l'économie québécoise, la progression des mises en chantier résidentielles ainsi que les initiatives de développement de marché déployées par l'entreprise, notamment pour attirer de nouveaux centres de données au Québec.

Sur les marchés hors Québec, le volume des exportations nettes a atteint un niveau sans précédent pour un troisième trimestre, soit 10,1 TWh, en progression de 0,5 TWh par rapport à la même période l'an dernier. L'impact favorable de cet accroissement de volume a toutefois été contrebalancé par l'incidence de la baisse du prix moyen obtenu à l'exportation.

Sommaire des résultats des trois premiers trimestres

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, Hydro-Québec a inscrit un **bénéfice net** de 2 576 M\$, en hausse de 386 M\$ comparativement aux 2 190 M\$ inscrits un an plus tôt.

Cette hausse marquée est principalement attribuable à la conclusion, au cours du deuxième trimestre, d'un partenariat stratégique entre Hydro-Québec et la multinationale Dana, en vertu duquel Hydro-Québec a cédé à Dana 55 % des actions de sa filiale TM4. Le gain découlant de cette transaction s'élève à 277 M\$.

Sur les marchés hors Québec, les exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production ont progressé de 11 M\$ pour s'élever à 1 235 M\$. Les neuf premiers mois ont été marqués par un volume record d'exportations nettes. En effet, grâce à la bonne performance des installations de production et de transport de l'entreprise, elles ont atteint 28,8 TWh, soit 1,7 TWh de plus que le record précédent, établi à la période correspondante de 2017.

Sur le marché du Québec, les approvisionnements en électricité fournis par Hydro-Québec Production à Hydro-Québec Distribution ont augmenté de 75 M\$ comparativement à la période correspondante de 2017. Cette hausse est en partie attribuable à un accroissement du volume des approvisionnements fournis en période de pointe, du fait que les températures avaient été plus douces au cours du premier trimestre l'an dernier.

Résultats consolidés des trois premiers trimestres

Les **produits** ont totalisé 10 699 M\$, contre 9 918 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017. Les produits des ventes d'électricité réalisées au Québec se sont élevés à 8 736 M\$, en hausse de 244 M\$ par rapport à l'an dernier. Cette augmentation s'explique par deux principaux facteurs. D'abord, les températures ont eu une incidence favorable sur le volume des ventes. En effet, rappelons que l'hiver 2016-2017 avait été légèrement plus doux que les normales climatiques, alors que l'hiver 2017-2018 a été près des normales ; de plus, les températures d'avril 2018 ont été inférieures de 3 °C aux normales et celles de la période estivale de 2018 ont été en moyenne plus élevées que les normales. Ensuite, la demande de base des clients résidentiels et de la clientèle du secteur commercial, institutionnel et petits industriels s'est accrue. Les produits des ventes d'électricité sur les marchés hors Québec se sont quant à eux chiffrés à 1 350 M\$, comparativement à 1 269 M\$ en 2017. En ce qui concerne les autres produits, ils ont augmenté de 456 M\$ pour s'établir à 613 M\$. Cette progression résulte essentiellement de la comptabilisation du gain lié à la cession partielle de TM4 ainsi que de la variation des montants nets qu'Hydro-Québec peut récupérer auprès de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, principalement au titre des écarts de revenus liés aux aléas climatiques et des écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité.

Les **charges totales** ont atteint 6 150 M\$, par rapport à 5 870 M\$ en 2017. Cette hausse résulte entre autres d'un accroissement de 164 M\$ des achats d'électricité d'Hydro-Québec Distribution auprès de tiers, en partie attribuable à la mise en service de nouveaux parcs éoliens.

Les **frais financiers** ont totalisé 1 973 M\$ en 2018, soit 115 M\$ de plus que les 1 858 M\$ comptabilisés l'an dernier. D'une part, les intérêts sur titres d'emprunt ont augmenté de 106 M\$, en raison surtout de l'incidence des programmes d'emprunt de 2017 et de 2018 et de la hausse des taux d'intérêt. D'autre part, les frais financiers capitalisés ont diminué de 43 M\$, une baisse essentiellement liée à la mise en service de la centrale de la Romaine-3 en septembre 2017.

Résultats sectoriels des trois premiers trimestres

Production

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production s'est établi à 1 488 M\$, en hausse de 29 M\$ comparativement aux 1 459 M\$ enregistrés au cours des neuf premiers mois de 2017. Le volume des exportations nettes d'électricité a atteint un sommet historique de 28,8 TWh, générant 1 235 M\$ ou 11 M\$ de plus que les 1 224 M\$ inscrits un an plus tôt. Les ventes nettes d'électricité à Hydro-Québec Distribution ont quant à elles progressé de 75 M\$, en raison notamment d'un accroissement du volume des approvisionnements en période de pointe. Par ailleurs, la charge d'amortissement et les frais financiers ont augmenté de respectivement 22 M\$ et 49 M\$, essentiellement par suite de la mise en service de la centrale de la Romaine-3 en septembre 2017.

Transport

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est chiffré à 511 M\$ en 2018, soit un montant comparable aux 530 M\$ inscrits pour la période correspondante de 2017.

Distribution

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 308 M\$, contre 185 M\$ à la même période l'an dernier. D'une part, les produits ont progressé de 443 M\$ par rapport à 2017. Cette hausse résulte surtout d'une augmentation de 244 M\$ des ventes d'électricité au Québec, elle-même attribuable à l'effet des températures et à la hausse de la demande de base des clients résidentiels et de la clientèle du secteur commercial, institutionnel et petits industriels. Elle découle également d'une variation de 164 M\$ des montants nets qu'Hydro-Québec peut récupérer auprès de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, principalement au titre des écarts de revenus liés aux aléas climatiques et des écarts dans les coûts

d'approvisionnement en électricité. D'autre part, les achats d'électricité, les coûts de transport afférents ainsi que les achats de combustible se sont accrus de 319 M\$. Plus précisément, les approvisionnements auprès d'Hydro-Québec Production ont progressé de 75 M\$, tandis que les achats d'électricité auprès de tiers ont augmenté de 164 M\$, en raison notamment de la mise en service de nouveaux parcs éoliens.

Construction

Le secteur Construction regroupe les activités liées à la conception et à la réalisation de projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité. Ces activités sont menées par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et par la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

Le volume d'activité de ce secteur a totalisé 1 456 M\$, comparativement à 1 768 M\$ pour la période correspondante de 2017. Les projets en cours pour le compte d'Hydro-Québec Production comprennent principalement la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine et la réfection d'ouvrages à la centrale de Beauharnois. De plus, la division a amorcé la réfection d'un quatrième groupe turbine-alternateur à la centrale Robert-Bourassa. Les travaux pour le compte d'Hydro-Québec TransÉnergie concernent entre autres la réalisation du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île et la poursuite des investissements visant à fiabiliser et à pérenniser les actifs.

Investissement

Au cours des neuf premiers mois de 2018, Hydro-Québec a consacré 2 376 M\$ à ses investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, contre 2 586 M\$ à la même période de 2017.

Une part importante des investissements d'Hydro-Québec Production a été allouée à la poursuite des travaux sur le chantier du complexe de la Romaine. Parallèlement, la division a continué d'investir dans ses installations pour en assurer la pérennité et en optimiser le rendement. Mentionnons à titre d'exemple les travaux de réhabilitation en cours aux centrales Robert-Bourassa et de Beauharnois.

Hydro-Québec TransÉnergie a consacré une partie de ses investissements à la construction de lignes de transport, notamment les quelque 400 km de lignes qui relieront le poste de la Chamouchouane à la boucle métropolitaine dans le cadre du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île. De plus, elle a continué l'intégration au réseau de parcs éoliens par suite des appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution, la construction du poste Judith-Jasmin ainsi que le raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie. La division a également réalisé des travaux de mise à niveau et de modernisation de ses installations afin d'assurer la pérennité et la fiabilité des actifs de transport et d'accroître la qualité du service. Mentionnons à cet égard la poursuite des activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal.

Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a poursuivi ses investissements visant à répondre à l'accroissement de la clientèle ainsi qu'à maintenir et à améliorer la qualité de ses installations. Ses projets de croissance comprennent notamment le raccordement au réseau du poste Judith-Jasmin.

Financement

Au cours du troisième trimestre, l'entreprise a réalisé deux émissions d'obligations sur le marché canadien des capitaux, à un coût moyen de 3,04 %. Ces obligations, qui arriveront à échéance en 2055, ont permis de réunir 1,2 G\$.

Les fonds recueillis ont servi à soutenir une partie du programme d'investissement et à refinancer des dettes arrivant à échéance.

La présidente du Conseil d'administration,

Le président-directeur général,

Jacynthe Côté

Éric Martel

Le 16 novembre 2018

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	Notes	2018	2017	2018	2017
Produits	6, 12	2 901	2 753	10 699	9 918
Charges					
Exploitation		649	635	2 051	1 974
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	9	(85)	(83)	(255)	(248)
Achats d'électricité et de combustible		444	392	1 578	1 409
Amortissement	4	659	649	1 963	1 944
Taxes		264	246	813	791
		1 931	1 839	6 150	5 870
Bénéfice avant frais financiers		970	914	4 549	4 048
Frais financiers	5	661	626	1 973	1 858
Bénéfice net		309	288	2 576	2 190

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	Notes	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net		309	288	2 576	2 190
Autres éléments du résultat étendu	10				
Variation nette des éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	7	3	(39)	73	24
Variation nette des avantages sociaux futurs		30	25	89	74
Écarts de conversion des états financiers des établissements à l'étranger		(1)	(1)	1	(3)
		32	(15)	163	95
Résultat étendu		341	273	2 739	2 285

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens (non audités)	Notes	Au 30 septembre 2018	Au 31 décembre 2017
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 346	537
Placements temporaires		929	1 112
Clients et autres débiteurs		2 082	2 486
Instruments dérivés	7	36	69
Actifs réglementaires		122	124
Matériaux, combustible et fournitures		248	228
		5 763	4 556
Immobilisations corporelles		64 597	63 990
Actifs incorporels		859	871
Placements	6	1 019	890
Instruments dérivés	7	123	19
Actifs réglementaires		4 492	4 717
Autres actifs		767	687
		77 620	75 730
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		1 572	8
Créditeurs et charges à payer		2 048	2 508
Dividende à payer		–	2 135
Intérêts courus		494	895
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		64	65
Instruments dérivés	7	79	187
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	7	1 050	1 183
		5 307	6 981
Dette à long terme	7	44 938	43 825
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		793	799
Instruments dérivés	7	75	22
Passifs réglementaires		378	366
Autres passifs		3 407	3 731
Dette à perpétuité	7	259	251
		55 157	55 975
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		20 519	17 972
Cumul des autres éléments du résultat étendu	10	(2 430)	(2 591)
		22 463	19 755
		77 620	75 730
Éventualités	11		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,

/s/ Geneviève Brouillette
Membre du Comité de vérification

/s/ Jacynthe Côté
Présidente du Conseil d'administration

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions de dollars canadiens
(non audités)

Neuf mois terminés
les 30 septembre

	Notes	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2017		4 374	17 972	(2 591)	19 755
Ajustements liés à l'adoption d'une modification de convention comptable	2	–	(29)	(2)	(31)
Bénéfice net		–	2 576	–	2 576
Autres éléments du résultat étendu	10	–	–	163	163
Solde au 30 septembre 2018		4 374	20 519	(2 430)	22 463
Solde au 31 décembre 2016		4 374	17 261	(1 931)	19 704
Bénéfice net		–	2 190	–	2 190
Autres éléments du résultat étendu	10	–	–	95	95
Solde au 30 septembre 2017		4 374	19 451	(1 836)	21 989

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens
(non audités)

	Notes	Trois mois terminés les 30 septembre		Neufs mois terminés les 30 septembre	
		2018	2017	2018	2017
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		309	288	2 576	2 190
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation					
Amortissement	4	659	649	1 963	1 944
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux titres d'emprunt		51	48	150	140
Déficit du coût net constaté par rapport aux sommes versées au titre des avantages sociaux futurs		(29)	(46)	(116)	(159)
Gain lié à la cession partielle d'une filiale	6	–	–	(277)	–
Autres		16	111	92	344
Actifs et passifs réglementaires		(11)	(11)	(140)	(145)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	8	(179)	175	(489)	(211)
		816	1 214	3 759	4 103
Activités d'investissement					
Ajouts aux immobilisations corporelles		(847)	(1 027)	(2 306)	(2 519)
Ajouts aux actifs incorporels		(20)	(23)	(70)	(67)
Cession partielle d'une filiale, déduction faite de la trésorerie cédée		–	–	160	–
Variation nette des placements temporaires et du fonds d'amortissement		(135)	(200)	159	452
Autres		16	4	28	9
		(986)	(1 246)	(2 029)	(2 125)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme		1 238	597	1 828	636
Remboursement de dette à long terme		(1 166)	(14)	(1 209)	(1 404)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		699	758	2 631	4 017
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		(923)	(1 391)	(2 609)	(4 706)
Variation nette des emprunts		115	515	1 556	1 635
Dividende versé		–	–	(2 135)	(2 146)
Autres		3	(19)	14	(31)
		(34)	446	76	(1 999)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie					
		(5)	(9)	3	(19)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		(209)	405	1 809	(40)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période					
		2 555	798	537	1 243
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période					
		2 346	1 203	2 346	1 203
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	8				

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

Périodes de trois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 Mode de présentation

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »).

Les présents états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard d'états financiers consolidés annuels. Par conséquent, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2017* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2017* d'Hydro-Québec, à l'exception des modifications récentes.

La Direction est d'avis que ces états financiers consolidés trimestriels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Hydro-Québec.

Les résultats trimestriels d'Hydro-Québec ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

La Direction a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 16 novembre 2018, date d'approbation des présents états financiers consolidés trimestriels par le Conseil d'administration, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la prise en compte d'événements postérieurs à la date du bilan.

Note 2 Modifications de conventions comptables

MODIFICATIONS RÉCENTES

Comptabilité de couverture

Le 1^{er} janvier 2018, Hydro-Québec a adopté de façon anticipée l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2017-12, *Derivatives and Hedging (Topic 815): Targeted Improvements to Accounting for Hedging Activities*, publiée par le Financial Accounting Standards Board (le « FASB »). Cette ASU modifie les exigences relatives aux relations de couverture dans le but de simplifier la mise en application de la comptabilité de couverture et d'accroître la transparence des informations fournies dans les états financiers à l'égard des activités de gestion des risques d'une entité.

L'ASU 2017-12 a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée. Pour les relations de couverture de flux de trésorerie, son adoption a conduit à la non-comptabilisation de la partie inefficace des relations existantes dans les résultats. Au 1^{er} janvier 2018, cette modification a entraîné une augmentation de 2 M\$ des bénéfices non répartis et une diminution équivalente du cumul des autres éléments du résultat étendu. Par ailleurs, l'ASU permet la simplification de la mesure des couvertures de juste valeur existantes, ce qui s'est traduit par une hausse de 31 M\$ de la dette à long terme et par une baisse équivalente des bénéfices non répartis. Les chiffres correspondants de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

État des flux de trésorerie

Le 1^{er} janvier 2018, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2016-15, *Statement of Cash Flows (Topic 230): Classification of Certain Cash Receipts and Cash Payments*. Cette ASU clarifie la présentation et le classement de certains éléments dans l'état des flux de trésorerie. Elle a été appliquée selon une approche rétrospective intégrale et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2018, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2016-01, *Financial Instruments—Overall (Subtopic 825-10): Recognition and Measurement of Financial Assets and Financial Liabilities*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

Note 2 Modifications de conventions comptables (suite)

Produits

Le 1^{er} janvier 2018, Hydro-Québec a adopté l'Accounting Standards Codification (« ASC ») 606, *Revenue from Contracts with Customers*. Cette norme fournit des directives liées à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

L'ASC 606 a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée aux contrats non achevés au 1^{er} janvier 2018. Elle n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

La convention comptable sur les produits a toutefois été modifiée comme suit :

Hydro-Québec approvisionne le marché québécois en électricité et vend aussi de l'électricité sur les marchés de gros au Canada et aux États-Unis. La quasi-totalité des produits des activités ordinaires provient de contrats de ventes d'électricité conclus avec des clients. Ces ventes sont comptabilisées progressivement en fonction de l'électricité livrée et du montant qu'Hydro-Québec est en droit de facturer aux clients, soit selon les tarifs réglementés, soit selon les dispositions des contrats.

Actifs incorporels

Le 1^{er} septembre 2018, Hydro-Québec a adopté de façon anticipée l'ASU 2018-15, *Intangibles—Goodwill and Other—Internal-Use Software (Subtopic 350-40): Customer's Accounting for Implementation Costs Incurred in a Cloud Computing Arrangement That Is a Service Contract*. Cette ASU précise le traitement comptable des coûts liés à la mise en œuvre d'une entente d'hébergement infonuagique considérée comme un contrat de service. Elle a été appliquée selon une approche prospective et n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

Contrats de location

En février 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-02, *Leases (Topic 842)*. Cette ASU fournit des directives liées à la définition, à la comptabilisation et à la présentation des contrats de location, et exige notamment que les preneurs de contrats de location comptabilisent un actif et un passif pour tous les contrats de plus de douze mois de type location-acquisition ou de type location-exploitation.

En janvier 2018, le FASB a publié l'ASU 2018-01, *Leases (Topic 842): Land Easement Practical Expedient for Transition to Topic 842*. Cette ASU fournit une mesure de simplification qui permet de ne pas réévaluer en fonction de l'ASC 842, *Leases*, les ententes de servitude existantes ou expirées à la date d'adoption de cette norme, soit le 1^{er} janvier 2019, et n'ayant pas été comptabilisées précédemment à titre de contrat de location selon l'ASC 840, *Leases*. De plus, elle précise que les ententes de servitude doivent être analysées en fonction de l'ASC 842 afin de déterminer si elles correspondent à la définition d'un contrat de location, préalablement à l'application des exigences de l'ASC 350, *Intangibles—Goodwill and Other*.

En juillet 2018, le FASB a publié l'ASU 2018-11, *Leases (Topic 842): Targeted Improvements*. Cette ASU propose aux entités une méthode de transition supplémentaire qui permet de comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale de l'ASC 842 à titre d'ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la date d'adoption de la norme, soit le 1^{er} janvier 2019. Elle précise également que les bailleurs peuvent, à certaines conditions, appliquer une mesure de simplification leur permettant de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives d'un contrat.

Ces ASU s'appliqueront selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Hydro-Québec examine actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.

Note 2 Modifications de conventions comptables (suite)

Instruments financiers

En juin 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-13, *Financial Instruments—Credit Losses (Topic 326): Measurement of Credit Losses on Financial Instruments*. Cette ASU fournit de nouvelles directives quant à la dépréciation des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

Contributions reçues et versées

En juin 2018, le FASB a publié l'ASU 2018-08, *Not-For-Profit Entities (Topic 958): Clarifying the Scope and the Accounting Guidance for Contributions Received and Contributions Made*. Cette ASU vise à fournir aux entités à but non lucratif, de même qu'à celles qui reçoivent ou versent des contributions, des précisions sur le champ d'application de l'ASC 958, *Not-for-Profit Entities*, ainsi que des directives sur la comptabilisation des contributions. Elle s'appliquera selon une approche prospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

Informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur

En août 2018, le FASB a publié l'ASU 2018-13, *Fair Value Measurement (Topic 820): Disclosure Framework—Changes to the Disclosure Requirements for Fair Value Measurement*. Cette ASU modifie les obligations d'information concernant les évaluations à la juste valeur. Elle s'appliquera selon une approche prospective ou rétrospective, suivant le type d'informations à fournir, aux états financiers annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

Avantages sociaux futurs

En août 2018, le FASB a publié l'ASU 2018-14, *Compensation—Retirement Benefits—Defined Benefit Plans—General (Subtopic 715-20): Disclosure Framework—Changes to the Disclosure Requirements for Defined Benefit Plans*. Cette ASU modifie les directives sur les obligations d'information des employeurs qui offrent des régimes de retraite ou d'autres régimes à prestations déterminées postérieurs au départ à la retraite. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective aux états financiers annuels des exercices se terminant après le 15 décembre 2020. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

Note 3 Réglementation

DISTRIBUTION

Dans les décisions D-2018-025 du 7 mars 2018 et D-2018-030 du 23 mars 2018, la Régie de l'énergie (la « Régie ») a autorisé une hausse de 0,3 % de l'ensemble des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec à l'exception du tarif L, qui est demeuré inchangé. Les nouveaux tarifs s'appliquent à compter du 1^{er} avril 2018. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 7,08 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

La Régie a également autorisé le Distributeur à inclure dans les tarifs de 2018-2019 un montant créditeur de 40 M\$ associé aux écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité de 2016 et de 2017, un montant débiteur de 47 M\$ relatif aux écarts de revenus liés aux aléas climatiques de 2016 et de 2017 ainsi qu'un montant créditeur de 2 M\$ correspondant au solde au 31 décembre 2017 du compte d'écarts lié aux modifications à l'ASC 715, *Compensation—Retirement Benefits*.

Enfin, la Régie a autorisé le Distributeur à créer un compte d'écarts hors base de tarification afin d'y comptabiliser certains coûts engagés dans le cadre du programme Gestion de la puissance – Affaires. Ces coûts porteront intérêt. Au 30 septembre 2018, un montant de 3 M\$ avait été comptabilisé à ce titre.

Dans la décision D-2018-132 du 19 septembre 2018, la Régie a autorisé le Distributeur à créer un compte d'écarts provisoire hors base de tarification afin d'y comptabiliser le gain tiré de la vente d'un immeuble devant faire l'objet d'une transaction de cession-bail. Ce montant portera intérêt. Au 30 septembre 2018, aucun montant n'avait été comptabilisé à ce titre.

TRANSPORT

Dans les décisions D-2018-021 du 6 mars 2018 et D-2018-035 du 28 mars 2018, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec pour 2018. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 7,0 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % de capitaux propres.

La Régie a également autorisé le Transporteur à inclure dans les tarifs de 2018 un montant créditeur de 34 M\$ provenant du compte d'écarts lié aux modifications à l'ASC 715, *Compensation—Retirement Benefits*.

Note 4 Amortissement

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Immobilisations corporelles	559	553	1 715	1 648
Actifs incorporels	27	43	87	132
Actifs et passifs réglementaires	62	44	145	133
Sorties d'immobilisations	11	9	16	31
	659	649	1 963	1 944

Note 5 Frais financiers

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Intérêts sur titres d'emprunt	673	634	1 993	1 887
Perte nette (gain net) de change	2	6	(4)	10
Frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt ^a	54	54	161	163
	729	694	2 150	2 060
Moins				
Frais financiers capitalisés	48	59	127	170
Revenu net de placement	20	9	50	32
	68	68	177	202
	661	626	1 973	1 858

a) Les frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt sont assortis d'un taux de 0,5 % et sont versés au gouvernement du Québec.

Note 6 Placements

Le 22 juin 2018, Hydro-Québec a cédé 55 % des actions de sa filiale TM4 inc. (« TM4 ») à un tiers indépendant, pour une contrepartie en trésorerie de 165 M\$.

Par suite de cette transaction, Hydro-Québec a cessé de consolider TM4, et le placement conservé de 45 % a été évalué à la juste valeur.

Un gain de 277 M\$ lié à la cession partielle de TM4, dont 125 M\$ au titre de l'évaluation à la juste valeur du placement conservé, a été comptabilisé dans le poste Produits.

Le placement dans TM4 est dorénavant comptabilisé à la valeur de consolidation.

Note 7 Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent l'exposition à ces risques et les impacts sur les résultats.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Hydro-Québec est exposée à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium. Ces trois types de risque font l'objet d'une gestion intégrée active qui vise à limiter l'exposition à chaque risque, de manière à réduire leur incidence globale sur les résultats.

GESTION DES RISQUES À LONG TERME

Gestion des risques associés à la dette

Risque de change et risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats à terme et des swaps de devises pour gérer le risque de change associé à la dette à long terme et à la dette à perpétuité ainsi que des contrats à terme et des swaps de taux d'intérêt pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures de juste valeur, selon le risque couvert. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture de change et de taux d'intérêt de la dette est comptabilisée dans le poste Frais financiers.

Le tableau suivant présente le montant notionnel, exprimé en dollars canadiens ou en devises, des contrats à terme et des swaps utilisés aux fins de la gestion des risques à long terme :

	Au 30 septembre 2018 ^a	Au 31 décembre 2017 ^a
Contrats à terme		
Dollars canadiens	(499)	(70)
Dollars américains	204	202
Swaps		
Dollars canadiens	(6 843)	(6 938)
Dollars américains	5 730	5 730

a) Les données entre parenthèses représentent des montants à déboursier.

GESTION DES RISQUES À COURT TERME

Risque de change – Hydro-Québec utilise des contrats à terme pour gérer son exposition au risque de change à court terme. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de change est comptabilisée dans les postes touchés par l'élément couvert, soit les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible ou Frais financiers. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats de vente et d'achat de devises dont les positions ouvertes au 30 septembre 2018 représentaient respectivement un montant notionnel de 1 689 M\$ US et de 1 018 M\$ US (885 M\$ US au titre des contrats de vente et aucun montant au titre des contrats d'achat au 31 décembre 2017).

Risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats de garantie de taux et des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt à court terme. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt à court terme est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit le poste Frais financiers.

Risque de prix – Hydro-Québec utilise principalement des contrats à terme et des swaps pour gérer le risque lié à la fluctuation des prix de l'énergie et de l'aluminium. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium est comptabilisée dans les postes touchés par l'élément couvert, soit les postes Produits ou Achats d'électricité et de combustible. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats à terme et des swaps d'électricité dont les positions ouvertes au 30 septembre 2018 correspondaient à 23,6 TWh (22,5 TWh au 31 décembre 2017), des contrats à terme sur le gaz naturel dont les positions ouvertes au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017 représentaient 0,5 million de MMBtu, des swaps sur les produits pétroliers dont les positions ouvertes au 30 septembre 2018 s'élevaient à 11,1 millions de litres (aucune position ouverte au 31 décembre 2017) ainsi que des swaps d'aluminium dont les positions ouvertes au 30 septembre 2018 totalisaient 310 650 tonnes (410 125 tonnes au 31 décembre 2017).

Note 7 Instruments financiers (suite)

JUSTE VALEUR

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments dérivés selon leur nature et selon qu'ils sont désignés comme couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie, ou non désignés comme couvertures :

	Au 30 septembre 2018			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	836	9	845
Contrats – Risque de taux d'intérêt	302	5	–	307
Contrats – Risque de prix	–	46	47	93
	302	887	56	1 245
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(204)	(135)	(339)
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	(5)	–	(5)
Contrats – Risque de prix	–	(136)	(8)	(144)
	–	(345)	(143)	(488)
Total	302	542	(87)	757

	Au 31 décembre 2017			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	769	51	820
Contrats – Risque de taux d'intérêt	420	3	2	425
Contrats – Risque de prix	–	8	61	69
	420	780	114	1 314
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(266)	(251)	(517)
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de prix	–	(267)	(24)	(291)
	–	(533)	(275)	(808)
Total	420	247	(161)	506

a) Ces instruments dérivés sont principalement transigés dans le cadre de la gestion des risques d'Hydro-Québec. Au 30 septembre 2018, (115) M\$ étaient en contrepartie de sommes reçues ou déboursées [(210) M\$ au 31 décembre 2017] en vertu d'ententes visant à limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Ces ententes découlent des encadrements qu'applique Hydro-Québec dans le but de réduire son exposition au risque de crédit et de limiter la concentration des risques.

b) Les évaluations à la juste valeur des instruments dérivés sont classées au niveau 2. Ces évaluations sont obtenues par actualisation des flux de trésorerie futurs, qui sont estimés à partir des taux au comptant ou à terme ou des prix à terme (taux de change, taux d'intérêt, prix de l'énergie ou de l'aluminium) en vigueur à la date du bilan et qui tiennent compte de l'évaluation du risque de crédit. Les techniques d'évaluation utilisées font appel à des données de marché observables.

Note 7 Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence de la compensation sur les instruments dérivés :

	Au 30 septembre 2018				Au 31 décembre 2017			
	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan
Actif								
Court terme	81	(33)	(12)	36	143	(68)	(6)	69
Long terme	1 164	(301)	(740)	123	1 171	(527)	(625)	19
	1 245	(334)	(752)	159	1 314	(595)	(631)	88
Passif								
Court terme	(214)	135	–	(79)	(509)	321	1	(187)
Long terme	(274)	199	–	(75)	(299)	274	3	(22)
	(488)	334	–	(154)	(808)	595	4	(209)
Total	757	–	(752)	5	506	–	(627)	(121)

a) Les montants bruts des dérivés compensés sont liés à des contrats transigés conformément aux directives de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») et constituant des conventions-cadres de compensation exécutoires. Ces conventions-cadres s'appliquent à tous les contrats d'instruments dérivés négociés de gré à gré.

b) Les montants de trésorerie compensés représentent des montants reçus ou versés en vertu d'ententes d'échange de garanties signées conformément aux directives de l'ISDA.

Par ailleurs, bien que certains dérivés ne puissent être compensés en raison de l'absence d'une convention-cadre de compensation exécutoire, des montants peuvent être reçus d'agents de compensation ou versés à de tels agents dans le cadre d'appels de marge, en fonction de la juste valeur des instruments en cause. Au 30 septembre 2018, 138 M\$ à recevoir d'agents de compensation en contrepartie de versements nets étaient intégrés à ce titre dans le poste Clients et autres débiteurs, sous la rubrique Actif à court terme du bilan (111 M\$ au 31 décembre 2017).

Note 7 Instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent l'incidence des instruments dérivés sur les résultats et les autres éléments du résultat étendu. Il est à noter que la majorité des instruments dérivés négociés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie ou de juste valeur et ont donc pour effet de réduire la volatilité des résultats. Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme couvertures, mais qui assurent néanmoins une couverture économique de positions inverses à risque, permettent aussi de réduire la volatilité des résultats. La sensibilité des résultats se limite ainsi à l'exposition nette aux risques ne faisant pas l'objet de couvertures.

	Trois mois terminés le 30 septembre 2018			
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Comptabilisés dans les Autres éléments du résultat étendu ^a	Reclassés des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	124	137 ^b	12
Contrats – Risque de taux d'intérêt	61	(29)	1 ^c	(1)
Contrats – Risque de prix	–	64	24 ^d	14
	61^{c, e}	159	162^e	25^{e, f}
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(59)		(163)	(16)

	Trois mois terminés le 30 septembre 2017				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures	
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	200	–	237 ^b	52
Contrats – Risque de taux d'intérêt	67	(3)	–	–	(3)
Contrats – Risque de prix	–	55	(5) ^d	(24) ^d	(4)
	67^{c, e}	252	(5)	213^e	45^{e, f}
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(65)			(213)	(53)

a) Par suite de l'adoption de l'ASU 2017-12, les montants de 2018 comprennent la partie inefficace des relations de couverture auparavant présentée dans les résultats.

b) En 2018, 12 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(31) M\$ en 2017] et 125 M\$, dans le poste Frais financiers (268 M\$ en 2017).

c) Ces montants ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers.

d) Ces montants ont été comptabilisés dans le poste Produits.

e) En 2018, les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible et Frais financiers totalisent respectivement 2 901 M\$, 444 M\$ et 661 M\$ (2 753 M\$, 392 M\$ et 626 M\$ en 2017).

f) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence de ces instruments sur les résultats est comptabilisée dans les postes touchés par le risque géré. Ainsi, en 2018, 9 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits (2 M\$ en 2017), 2 M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible [(6) M\$ en 2017] et 14 M\$, dans le poste Frais financiers (49 M\$ en 2017).

Note 7 Instruments financiers (suite)

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2018			
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Comptabilisés dans les Autres éléments du résultat étendu ^a	Reclassés des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	(122)	(234) ^b	(80)
Contrats – Risque de taux d'intérêt	99	(6)	3 ^c	1
Contrats – Risque de prix	–	(35)	141 ^d	14
	99^{c, e}	(163)	(90)^e	(65)^{e, f}
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(94)		100	76

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2017				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	387	(1) ^b	478 ^b	32
Contrats – Risque de taux d'intérêt	110	(7)	–	2 ^c	(5)
Contrats – Risque de prix	–	(60)	6 ^d	(136) ^d	(50)
	110^{c, e}	320	5	344	(23)^{e, f}
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(107)			(344)	(41)

a) Par suite de l'adoption de l'ASU 2017-12, les montants de 2018 comprennent la partie inefficace des relations de couverture auparavant présentée dans les résultats.

b) En 2018, 2 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(41) M\$ en 2017] et (236) M\$, dans le poste Frais financiers (518 M\$ en 2017).

c) Ces montants ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers.

d) Ces montants ont été comptabilisés dans le poste Produits.

e) En 2018, les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible et Frais financiers totalisent respectivement 10 699 M\$, 1 578 M\$ et 1 973 M\$ (9 918 M\$, 1 409 M\$ et 1 858 M\$ en 2017).

f) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence de ces instruments sur les résultats est comptabilisée dans les postes touchés par le risque géré. Ainsi, en 2018, 25 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(45) M\$ en 2017], (10) M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible [(9) M\$ en 2017] et (80) M\$, dans le poste Frais financiers (31 M\$ en 2017).

Note 7 Instruments financiers (suite)

Au cours des neuf premiers mois de 2018, Hydro-Québec a reclassé une perte nette de 10 M\$ du Cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats à la suite de l'abandon de couvertures de flux de trésorerie (néant au cours des neuf premiers mois de 2017).

Au 30 septembre 2018, Hydro-Québec estimait à 24 M\$ le montant net des pertes comprises dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qui seraient reclassées dans les résultats au cours des douze mois suivants (34 M\$ au 30 septembre 2017).

Aux 30 septembre 2018 et 2017, la durée maximale pour laquelle Hydro-Québec couvrait son exposition aux variations des flux de trésorerie liées aux opérations futures était de trois ans.

JUSTE VALEUR DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les évaluations à la juste valeur des autres instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des équivalents de trésorerie, des débiteurs – clients, des autres débiteurs et des passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers, sauf dans le cas des éléments présentés dans le tableau suivant :

	Au 30 septembre 2018		Au 31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme ^a	45 988 ^b	58 880	45 008 ^b	61 271
Dette à perpétuité	259	238	251	204

a) Y compris la tranche échéant à moins d'un an.

b) Cette valeur comprend un montant de 2 001 M\$ (1 829 M\$ en 2017) associé à des dettes faisant l'objet d'une couverture de juste valeur, ce qui a donné lieu à un ajustement lié au risque couvert de 292 M\$ (359 M\$ en 2017) pour les relations de couverture existantes et de (96) M\$ [(100) M\$ en 2017] pour les relations auxquelles Hydro-Québec a mis fin.

CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Au 30 septembre 2018, les clients et autres débiteurs comprenaient 1 521 M\$ (2 030 M\$ au 1^{er} janvier 2018) provenant de contrats conclus avec des clients, dont 760 M\$ (1 496 M\$ au 31 décembre 2017) au titre de l'électricité livrée mais non facturée.

Note 8 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	270	410	410	386
Matériaux, combustible et fournitures	(13)	2	(25)	2
Créditeurs et charges à payer	(19)	166	(447)	(158)
Intérêts courus	(417)	(403)	(427)	(441)
	(179)	175	(489)	(211)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie				
Augmentation des immobilisations corporelles	17	24	49	56
Intérêts payés	935	875	2 030	1 928

Note 9 Avantages sociaux futurs

				Trois mois terminés les 30 septembre	
		Régime de retraite		Autres régimes	
		2018	2017	2018	2017
Coût des services rendus		127	108	12	11
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs					
Intérêts sur les obligations		209	198	13	11
Rendement prévu des actifs		(383)	(356)	(1)	–
Amortissement de la perte actuarielle nette		69	56	7	6
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés		2	3	(1)	(1)
		(103)	(99)	18	16
Coût net constaté		24	9	30	27

				Neuf mois terminés les 30 septembre	
		Régime de retraite		Autres régimes	
		2018	2017	2018	2017
Coût des services rendus		379	323	36	33
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs					
Intérêts sur les obligations		627	594	39	36
Rendement prévu des actifs		(1 149)	(1 067)	(3)	(2)
Amortissement de la perte actuarielle nette		207	167	22	19
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés		5	8	(3)	(3)
		(310)	(298)	55	50
Coût net constaté		69	25	91	83

Note 10 Cumul des autres éléments du résultat étendu

Neuf mois terminés le 30 septembre 2018					
	Note	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au 31 décembre 2017		(406)	(2 186)	1	(2 591)
Ajustements liés à l'adoption d'une modification de convention comptable	2	(2)	–	–	(2)
		(408)	(2 186)	1	(2 593)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements		163	–	1	164
Montants reclassés dans les résultats		(90)	89	–	(1)
Autres éléments du résultat étendu		73	89 ^a	1	163
Solde au 30 septembre 2018		(335)	(2 097)	2	(2 430)

Neuf mois terminés le 30 septembre 2017					
		Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au 31 décembre 2016		(135)	(1 799)	3	(1 931)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements		(320)	–	(3)	(323)
Montants reclassés dans les résultats		344	74	–	418
Autres éléments du résultat étendu		24	74 ^a	(3)	95
Solde au 30 septembre 2017		(111)	(1 725)	–	(1 836)

a) Les autres éléments du résultat étendu comprennent la variation de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs, qui était de (142) M\$ au 30 septembre 2018 [(117) M\$ au 30 septembre 2017].

Note 11 Éventualités

GARANTIES

En vertu des modalités précisées dans le cadre de l'émission de certains titres d'emprunt à l'extérieur du Canada, Hydro-Québec s'est engagée à majorer le montant des intérêts payés à des non-résidents si des changements sont apportés aux lois fiscales canadiennes à l'égard de l'impôt sur le revenu de personnes non résidentes. Hydro-Québec n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser au titre de ces garanties. Si un tel montant devenait exigible, elle aurait l'option de rembourser la plupart des titres en question. Au 30 septembre 2018, le coût amorti des dettes à long terme visées était de 3 299 M\$.

LITIGES

Dans le cours normal de ses activités de développement et d'exploitation, Hydro-Québec est parfois partie à des réclamations et poursuites judiciaires. La Direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard de ces litiges. Par conséquent, elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante de tels passifs éventuels sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation consolidés d'Hydro-Québec.

Entre autres actions en cours, certaines communautés autochtones ont intenté contre les gouvernements du Canada et du Québec et contre Hydro-Québec des recours fondés sur des revendications de droits ancestraux. Notamment, les Innus de Uashat mak Mani-Utenam réclament une somme de 1,5 G\$ à titre de dédommagement par suite de diverses activités d'exploitation menées sur le territoire qu'ils revendiquent. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ces recours.

Par ailleurs, les Innus de Pessamit ont réactivé, en novembre 2006, un recours introduit en 1998 et visant notamment la reconnaissance de droits ancestraux rattachés à des terres du Québec où sont situées certaines installations de production hydroélectrique du complexe Manic-Outardes. Cette communauté réclame une somme de 500 M\$. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ce recours. En 2015, la Cour supérieure a accueilli une requête dans laquelle les Innus de Pessamit demandaient la suspension des procédures. En novembre 2017, les parties ont convenu d'un nouvel échéancier en vue de la reprise des procédures selon lequel les Innus de Pessamit ont jusqu'en juin 2019 pour réaliser les expertises qu'ils entendent déposer. Une conférence de gestion d'instance sera convoquée par la suite.

Note 12 Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

	Trois mois terminés le 30 septembre 2018						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	457	30	2 402 ^a	–	12	–	2 901
Clients intersectoriels	947	853	19	598	455	(2 872)	–
Bénéfice net (perte nette)	302	166	(167)	–	8	–	309

a) Y compris un montant de (42) M\$ au titre des comptes d'écarts liés aux conditions climatiques.

	Trois mois terminés le 30 septembre 2017						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	449	18	2 281	–	5	–	2 753
Clients intersectoriels	945	828	18	768	419	(2 978)	–
Bénéfice net (perte nette)	301	175	(205)	–	17	–	288

Note 12 Informations sectorielles (suite)

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2018						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 402	103	8 879 ^a	–	315 ^b	–	10 699
Clients intersectoriels	3 538	2 547	60	1 456	1 351	(8 952)	–
Bénéfice net	1 488	511	308	–	269	–	2 576
Actif total au 30 septembre 2018	32 937	23 103	13 308	42	8 413	(183)	77 620

a) Y compris un montant de (6) M\$ au titre des comptes d'écarts liés aux conditions climatiques.

b) Y compris un gain de 277 M\$ lié à la cession partielle d'une filiale.

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2017						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 397	57	8 437	–	27	–	9 918
Clients intersectoriels	3 444	2 479	59	1 768	1 259	(9 009)	–
Bénéfice net	1 459	530	185	–	16	–	2 190
Actif total au 30 septembre 2017	32 952	22 255	12 934	69	6 605	(194)	74 621

Note 13 Données comparatives

Certaines données des périodes correspondantes de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation des périodes courantes.

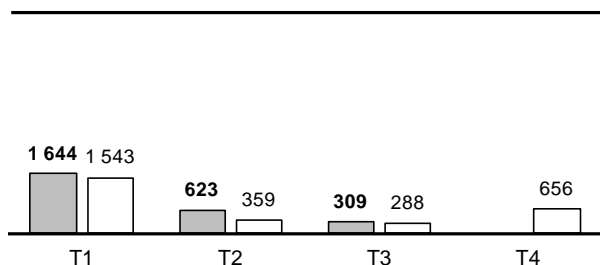
FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(NON AUDITÉS)

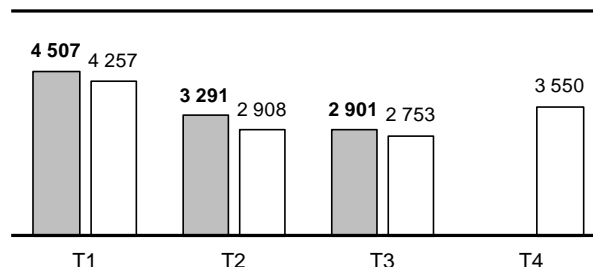
Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Sommaire des résultats	Trois mois terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2018	2017	Variation (%)	2018	2017	Variation (%)
Produits	2 901	2 753	5,4 ↑	10 699	9 918	7,9 ↑
Charges	1 931	1 839	5,0 ↑	6 150	5 870	4,8 ↑
Frais financiers	661	626	5,6 ↑	1 973	1 858	6,2 ↑
Bénéfice net	309	288	7,3 ↑	2 576	2 190	17,6 ↑

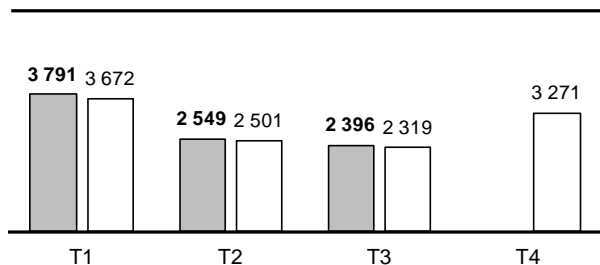
Bénéfice net



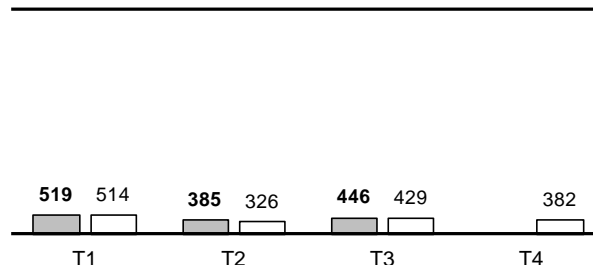
Produits



Produits des ventes d'électricité au Québec



Produits des ventes d'électricité hors Québec



■ 2018 □ 2017

